

4 FÉVRIER 2020

Mémoire

Sur le Projet de loi n° 44 : Loi visant principalement
la gouvernance efficace de la lutte contre les
changements climatiques et à favoriser
l'électrification

Présenté à la Commission des transports et de
l'environnement

Par le Front commun pour la transition énergétique

« La période de sursis est écoulée.
L'actuel Gouvernement est le dernier à
pouvoir placer le Québec sur une
trajectoire où il fera sa juste part
pour prévenir les pires conséquences du
réchauffement climatique. »



LE FRONT COMMUN POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Créé en 2015, le Front commun pour la transition énergétique regroupe plus de 70 organisations environnementales, citoyennes, syndicales, communautaires et étudiantes. Ses membres représentent collectivement 1,7 million de personnes réparties dans toutes les régions du Québec. (Voir la liste en annexe.)

Très diversifiés quant à leur taille, à leurs modes de fonctionnement et à leur mission individuelle, les membres du Front commun ont tous en commun leur volonté de travailler en partenariat pour favoriser une transition rapide vers la société carboneutre, plus juste et plus résiliente de demain.

Lors de son assemblée générale du 7 septembre 2019, le Front commun pour la transition énergétique a adopté la version 1.0 de sa [Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité](#). Ce document a été rendu public le 30 septembre 2019 et déposé le même jour à titre de mémoire dans le cadre de la consultation du Gouvernement du Québec sur son Plan d'électrification et de changements climatiques (PÉCC). *Loin d'émaner d'une branche extrémiste ou marginale du mouvement pour le climat, la Feuille de route résume les positions adoptées consensuellement par le membership large et diversifié du Front commun.*

La Feuille de route inclut cinq chapitres touchant plus spécifiquement divers aspects de la gouvernance de la lutte aux changements climatiques. Nous en résumons les principaux éléments dans les pages qui suivent en invitant le lecteur à prendre connaissance du document intégral à l'adresse www.pourlatransitionenergetique.org.

Nota – La plupart des principes de gouvernance mis de l'avant par le Front commun sont totalement absents du projet de loi 44 et sont donc présentés ci-dessous en tant que recommandations. Lorsque le texte législatif y répond en partie, nous commenterons en italique les écarts entre nos recommandations et le projet de loi.

COHÉRENCE ET REDEVABILITÉ DU GOUVERNEMENT

L'urgence climatique est la pire menace que l'humanité ait connue. Ainsi, la réponse de chaque État doit être au moins aussi robuste et structurée que celle des gouvernements du passé qui ont été confrontés à des crises ou à des guerres, au fil de l'histoire. La défaite n'est pas une option envisageable.

Dans cet esprit, nous recommandons que le Gouvernement intègre les éléments suivants à sa loi sur la gouvernance de la lutte au réchauffement climatique.

1. Faire de la lutte au réchauffement climatique le **dossier prioritaire de l'État** et de tous ses ministères et organismes.
2. Adopter une **Loi climat** incluant un **budget carbone** et des **cibles contraignantes** de réduction des GES d'ici 2030 et la neutralité carbone en 2040.
3. Prévoir un **plan d'action** gouvernemental complet, **cohérent** et convaincant, **excluant d'emblée tout projet de développement d'hydrocarbures**, ancré dans le principe de **subsidiarité** et incluant toutes les étapes **jusqu'à la carboneutralité (zéro émission nette)**.

Nota – Même si le PÉCC à venir¹ vise en principe l'horizon 2030 et si les avenues présentement envisagées permettent au Gouvernement d'espérer atteindre sa cible officielle de réduction des GES en 2030, le PÉCC doit obligatoirement s'inscrire dans le parcours vers la véritable cible : la neutralité carbone. S'en tenir à l'horizon 2030 risquerait de nous faire gaspiller des sommes colossales d'argent et d'énergie dans des stratégies à courte vue et de nous empêcher de prendre à temps les virages profonds qui s'imposent.

4. Adopter une structure assurant une solide **coordination** de la lutte au réchauffement climatique et une forte **imputabilité démocratique** au plus haut niveau politique.

Nota – La structure proposée par le projet de loi 44 laisse grandement à désirer puisqu'elle fait peser le fardeau de la lutte au réchauffement climatique sur les épaules d'un ministre qui n'a pas le pouvoir d'en assurer le succès en plus de séparer entre deux ministères les responsabilités et les budgets de la transition. Le succès du plan climat du Québec doit être une responsabilité assumée par l'ensemble du Gouvernement du Québec, y compris le Premier Ministre.

¹ Quel que soit le nom qu'on lui donnera.

ÉDUCATION ET DIALOGUE SOCIAL

La décarbonation du Québec exigera des changements profonds qui peuvent être l'occasion de construire une société plus résiliente, apaisée, tissée serrée. Elle pourrait toutefois occasionner des tensions sociales si les décisions se prennent en vase clos, au profit du petit nombre ou sans égard à la réalité des populations concernées. Le succès de la transition exige donc que toutes les Québécoises, tous les Québécois, les Premiers peuples et les organismes présents sur le territoire aient une possibilité réelle de participer à la prise de décisions collectives, d'adhérer à ces décisions et d'assumer les responsabilités qui leur incombent. Une stratégie nationale d'information et d'éducation est un préalable essentiel à cette participation.

Nos recommandations à cet égard sont les suivantes.

Éducation

5. Inclure dans le cadre de gouvernance de la lutte au réchauffement climatique la mise en œuvre d'un grand chantier d'information et d'éducation à l'intention des citoyens et citoyennes de tous âges, des leaders et influenceurs de tous les milieux, des fonctionnaires, des élus et des élues de tous les paliers.
6. Soutenir et financer les programmes de sensibilisation initiés, entre autres, par les organisations environnementales.

Nota – L'appareil d'État déploie chaque année d'importantes campagnes de publicité et d'information sur des sujets d'intérêt public comme les épidémies, la sécurité routière, les piqûres de tiques etc. Des efforts du même genre mais de beaucoup plus grande envergure doivent être déployés pour sensibiliser la population à la crise climatique et à la nécessité de politiques publiques qui permettront de la juguler.

Dialogue social

7. Mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour qu'il tienne une enquête avec audience publique d'une envergure exceptionnelle sur l'urgence climatique et la transition (« BAPE générique »).

TRANSITION JUSTE

Si on n'y prend garde, la transition pourrait pénaliser injustement certaines personnes et accroître les inégalités dont souffrent déjà les groupes les plus vulnérables de la société, qui contribuent généralement le moins au réchauffement climatique. De même, les travailleurs et travailleuses dont les emplois dépendent d'industries émettrices de GES pourraient se retrouver en situation de précarité et les collectivités qui en sont tributaires sont confrontées au défi de moderniser leur économie.

Nous soumettons les recommandations suivantes afin d'assurer une transition juste vers le Québec carboneutre de demain.

8. Intégrer l'impératif de justice sociale au cadre de gouvernance de la transition, en ce qui concerne notamment les mesures réglementaires et écofiscales.
9. Prévoir la mise en place de politiques industrielles pour accélérer le remplacement des emplois dans les secteurs émetteurs de GES par des emplois de qualité dans d'autres secteurs.
10. Prévoir l'accompagnement des travailleurs et travailleuses, entreprises et collectivités touchés par la sortie des énergies fossiles,

DROITS HUMAINS

La transition présente des enjeux touchant les droits des femmes, des jeunes, des peuples autochtones, des communautés nordiques, côtières et insulaires, des minorités et des personnes handicapées. De manière plus spécifique, les projets d'extraction en lien avec l'électrification peuvent menacer les modes de vie de communautés autochtones et d'autres populations occupant des territoires touchés – une raison de plus de ne pas considérer l'électrification comme une panacée qui réglerait à elle seule tous les problèmes. Les droits des réfugié.e.s climatiques sont aussi au cœur de la transition.

Nous soumettons les propositions qui suivent en matière de droits humains.

11. Intégrer au cadre de gouvernance de la transition la conformité aux grands traités internationaux touchant les droits économiques, sociaux et culturels, les droits civils et politiques, les droits des peuples autochtones, les droits de l'enfant, les droits des personnes handicapées et le statut des réfugié.e.s.
12. Assurer la participation des personnes et groupes concernés à l'ensemble des réflexions et des prises de décisions touchant la lutte au réchauffement climatique.

FINANCEMENT DE TEMPS DE CRISE

Des investissements colossaux seront indispensables pour transformer notre société de manière à empêcher l'emballement climatique et ses redoutables conséquences.

Cependant, quels que soient les coûts de l'action, ils demeureront bien inférieurs à ceux de l'inaction. La lutte au réchauffement climatique doit donc se hisser en tête des priorités budgétaires de l'État et de tous ses ministères et organismes.

À cette fin, nous recommandons les mesures suivantes.

13. Réaffecter à la transition toutes les sommes qui étaient jusqu'ici affectées aux énergies fossiles et aux nouvelles infrastructures qui encouragent leur consommation, comme les autoroutes et les aéroports.

14. Modifier les mandats des institutions à vocation économique – CDPQ, Investissement Québec, Hydro-Québec etc. – afin qu'ils reflètent l'état d'urgence climatique et les engagent dans la mise en œuvre de solutions, notamment en assujettissant tous leurs investissements et projets à un test climat.

Nota – Nous savons que le Gouvernement entend affecter des sommes importantes à l'innovation technologique en électrification. Il est essentiel qu'il adopte une vision beaucoup plus large et investisse les sommes nécessaires dans des stratégies touchant aussi, entre autres, la résilience des collectivités locales, l'économie de la fonctionnalité, la souveraineté alimentaire, l'écologisation de l'alimentation, l'économie sociale, la lutte au gaspillage et à l'obsolescence programmée, l'éducation et le soutien aux changements de comportements ou la régénération des sols agricoles (pour restaurer leur potentiel de captation du carbone) – pour ne citer que quelques exemples.

15. Utiliser la réglementation et l'écofiscalité – et non principalement les incitatifs financiers – pour obtenir les changements de comportements désirés – tout en prenant les mesures nécessaires pour que les populations vulnérables n'en assument pas les frais.

CONCLUSION

La période de sursis est écoulée. L'actuel Gouvernement est le dernier à pouvoir placer le Québec sur une trajectoire où il fera sa juste part pour prévenir les pires conséquences du réchauffement climatique. Nous espérons que nos propositions le motiveront et l'aideront à relever ce défi.



Les membres du Front commun pour la transition énergétique

[350.org](#)

[Action climat Outaouais](#)

[Action Environnement Basses Laurentides](#)

[Alerte Pétrole Rive-Sud](#)

[Alternatives](#)

[Amis de la Terre – Québec](#)

[Association des propriétaires Privés, Agricoles \(horticoles\) et Forestiers \(ApAF\)](#)

[Association madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale \(AMSÉE\)](#)

[Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique \(AQLPA\)](#)

[ATTAC Québec](#)

[Centrale des syndicats du Québec \(CSQ\)](#)

[Centre de ressources sur la non-violence \(CRNV\)](#)

[Carrefour de participation, ressource et formation \(CPRF\)](#)

[Ciel et Terre](#)

[Coalition climat Montréal](#)

[Coalition Vigilance Oléoducs \(CoVO\)](#)

[Confédération des syndicats nationaux \(CSN\)](#)

[Conseil Central du Montréal Métropolitain – CSN](#)

[Conseil de bande de Kanehsatà:ke](#)

[Eau Secours! Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau](#)

[Énergie Alternative](#)

[Environnement Vert Plus](#)

[Équiterre](#)

[Fédération autonome de l'enseignement](#)

[Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec \(FTQ\)](#)

[Fondation Coule pas chez nous](#)

[Fondation David Suzuki](#)

[Fondation Rivières](#)

[Front d'action populaire en réaménagement urbain \(FRAPRU\)](#)

[G-MOB](#)

[Greenpeace](#)

[Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement \(GRAME\)](#)

[Groupe de Recherche d'Intérêt Public de l'UQAM \(GRIP UQAM\)](#)

[Groupe d'initiative et de recherches appliquées au milieu \(GIRAM\)](#)

[Idle No More](#)

[Justice climatique Montréal](#)

[La planète s'invite au parlement](#)

[La planète s'invite en santé](#)

[Le Pacte pour la transition](#)

[Leap Montréal](#)

[L'Assomption en transition](#)

[Les Citoyens au Courant](#)

[Lotbinière en transition](#)

[Marche des peuples pour la Terre mère](#)

[Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville](#)

[Montmagny en transition](#)

[Montréal pour tous](#)

[Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec \(MÉPACQ\)](#)

[Mouvement écocitoyen UNEplanète](#)

[Mur de femmes contre les oléoducs](#)

[Nature Québec](#)

[NON à une marée noire dans le St-Laurent](#)

[Pétroliques Anonymes](#)

[Projet Réalité climatique Canada](#)

[Regroupement citoyen contre les bitumineux et pour le développement durable](#)

[Regroupement vigilance hydrocarbures Québec \(RVHQ\)](#)

[Réseau québécois des groupes écologistes \(RQGE\)](#)

[Réseau québécois de l'action communautaire autonome \(RQ-ACA\)](#)

[Saint-Antoine-de-Tilly – Milieu de vie](#)

[Solidarité NABRO](#)

[Sierra Club Québec](#)

[Sherbrooke en transition](#)

[Stellaire](#)

[Société pour Vaincre la Pollution \(SVP\)](#)

[SOS Territoire \(comité du GRIP-UQAM\)](#)

[Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec \(SFPQ\)](#)

[Tache d'huile](#)

[TerraVie](#)

[Transition Capitale nationale](#)

[Union des employé-es de service – UES800](#)

[Union Paysanne](#)

[Villeray en transition](#)